

A plusieurs reprises, la Chambre des députés put se flatter d'avoir en la personne d'Auguste Thorn un rapporteur distingué. Remarquables — tant par le fond que par la forme — furent ses rapports concernant les budgets de l'Etat, l'organisation judiciaire, le droit commercial et des gens, l'Union économique avec la Belgique.

A moins de s'être cru provoqué par ses adversaires politiques, le député Thorn n'aimait pas quitter le terrain de la correction dans les débats et les altercations.

Voici comment le journal socialiste jugea le parlementaire Auguste Thorn :

« Wir haben ihn oft bekämpft, und mussten ihn oft bekämpfen, weil es Zeiten gab, wo es hart auf hart ging und er, wenn auch immer ein fairer, so doch ein unerbittlicher Gegner war. Im Parlament tat er seine Pflicht, so wie er sie ehrlich auffasste. Aber trotz allem war seine politische Rolle nur die eines glänzenden Dilettanten, und dieser Dilettantismus verhinderte ihn zum Glück, wie auch sein grosses menschliches Verstehen, dass er zum Fanatiker wurde, wie es gerade zu seiner Zeit in seiner Partei sa viele gab. Und als er 1937 aus unserer Volksvertretung ausschied, hatte nicht nur das Parlament, sondern die eigene Partei einen Verlust zu beklagen, den man heute erst besser versteht. Mit ihm schied als Abgeordneter ein redgewandter Improvisator des Wortes, ein Dialektiker, wie es nur wenige gegeben. Sein Degen, wenn er ihn zückte im Rededuell mit Kollegen, hatte Damaszenerstahl-Biegsamkeit, und wenn er die Klinge kreuzte, war es ein Genuß, den nur die verstehen können, die noch das alte Parlament gekannt. » (17)

Tout en étant catholique convaincu, Auguste Thorn fut loin d'être un homme aux idées arriérées. Trop homme du monde, ayant trop d'attaches avec les membres de la grande famille à laquelle il était fier d'appartenir — et qui, pour la plupart, étaient d'un autre bord —, le jovial Auguste Thorn ne comptait pas seulement des amis dans les milieux catholiques.

Dire que ceux-ci ne furent pas peu interloqués en voyant, dans les années 20, Thorn rallier les rangs de ceux qui demandaient l'abolition de la loi prohibant les jeux.

Pas moins choqués furent certains milieux bien-pensants en apprenant que Thorn, ayant de par ses amis belges, fait connaissance avec le Rotary, il s'était fait l'ardent propagateur de la Roue dentée en Luxembourg. Malheureusement les débuts de notre Rotary national — pourtant basé comme partout ailleurs sur des notions de tolérance — furent-ils un peu assombris par la promesse que ses fondateurs (par le canal d'Auguste Thorn) durent donner au chef du culte catholique, et cela en échange de son accord de principe, de ne pas accepter des francs-maçons. Se distinguant longtemps par cette mesure d'exclusion de toutes les autres provinces du monde, le Rotary de Luxembourg se félicite de nos jours d'avoir vu ladite mesure tomber en désuétude.